

COMMUNE DE FOX-AMPHOUX

Département du Var

AVIS

Je soussigné, M. GEOLLE Hubert, Maire de la Commune de FOX-AMPHOUX, certifie que le dossier sur le projet d'une création d'un parc photovoltaïque situé sur la Commune de FOX-AMPHOUX (Lieu-dit : LE DEFFENTS), reçu dans mes services le 02 FEVRIER 2023 et comprenant :

- Le dossier de demande d'autorisation de défrichement,
- L'étude d'impact,
- L'étude des incidences NATURA 2000

N'appelle aucune observation de ma part.

En foi de quoi.

FOX-AMPHOUX, le 06 FEVRIER 2023

Le Maire,
M. Hubert GEOLLE

